

Poster

La conservation préventive des vitraux : la verrière de protection

Adèle Rellier¹, Barbara Trichereau^{1,2}, Claudine Loisel^{1,2},

1 Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, Ministère de la Culture, 29 rue de Paris, 77 420 Champs-sur-Marne, France

2 Centre de Recherche sur la Conservation (CRC, USR 3224), Muséum national d'Histoire naturelle CNRS, Ministère de la Culture, 36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris, France

Résumé

Dans le domaine du vitrail, il existe un procédé de conservation préventive efficace et durable : la verrière de protection. Cette nouvelle verrière positionnée dans l'ouverture de la baie devient la clôture étanche de l'édifice. Le vitrail ancien est installé à quelques centimètres de la verrière de protection à l'intérieur de l'édifice. Ce dispositif permet de protéger le vitrail ancien, sur ses deux faces, de la condensation, des phénomènes météorologiques, des polluants atmosphériques et du vandalisme. Le projet européen VIDRIO (2002-2005) a permis de valider l'efficacité de ce système. En France, la première verrière de protection a été mise en place en 1979 à l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Rouen. Elles sont aujourd'hui systématiquement installées sur les édifices majeurs.

Différents paramètres de mise en œuvre doivent être étudiés pour proposer la verrière la plus performante. Ils peuvent être classés en deux catégories : les paramètres essentiels au bon fonctionnement du dispositif (ventilation par l'intérieur de l'édifice, espace inter-verrières supérieur à 3,5 cm, présence d'un conduit d'évacuation des eaux de condensation, adaptation à l'architecture) et les paramètres esthétiques (modèle de verrières, type de positionnement, comblement des ajours latéraux). Si les premiers sont immuables, il existe différentes options pour les seconds. Ainsi, trois principaux modèles de verrières sont possibles : le verre blanc ou incolore (feuilleté ou non), le verre blanc mis en plomb et le verre thermoformé (feuilleté ou non). Le choix du modèle est purement esthétique. Quant aux types de positionnement, il en existe deux : soit le vitrail est avancé vers l'intérieur de l'édifice et la verrière de protection est dans la feuillure originelle du vitrail soit le vitrail reste dans sa feuillure originelle et la verrière de protection est avancée vers l'extérieur de la baie. Ce choix répond le plus souvent aux contraintes du bâtiment.

En 2018, le projet « Recensement des Vitraux avec Verrières de protection » (ReViVe), a été initié par le LRMH. Ce projet a pour but de réaliser un recensement et une étude documentaire des verrières de protection ainsi que de créer des outils de recensement (carte interactive et fiche de recensement) et de conseil à la mise en œuvre.

CV

Adèle Rellier, chargée d'étude au pôle scientifique Vitrail du laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH). Diplômée du Master 2 Régie des œuvres et conservation préventive de l'Ecole du Louvre, elle est l'auteure d'un mémoire intitulé « Les verrières de protection : un exemple de

conservation préventive appliquée aux monuments historiques ». Elle participe pour le LRMH au projet « Recensement des Vitraux avec Verrières de protection » (ReViVe).